

La FNCF propose un plan d'urgence et de relance en faveur de l'exploitation au CNC et au gouvernement

Le Film Français : 17/07/2020 - 15:25

La fédération a élaboré un "plan d'urgence et de relance de la situation des cinémas à la suite de la crise sanitaire" à destination des salles, largement fragilisées par le faible nombre d'entrées qu'elles enregistrent depuis leur réouverture.

En réaction aux difficultés rencontrées par les salles tricolores depuis leur réouverture le 22 juin, la Fédération nationale des cinémas français a communiqué hier à ses adhérents le "plan d'urgence et de relance" qu'elle a conçu pour les soutenir dans cette période compliquée.

"La reprise est lente et se fait à un niveau très bas (...). Nous comprenons votre inquiétude et vos interrogations sur les prochaines semaines", a indiqué Richard Patry, président de la FNCF, dans un mail envoyé à ses adhérents ce jeudi 16 juillet. En conséquence, "la Fédération s'est rapprochée en urgence des pouvoirs publics pour alerter la nouvelle Ministre de la Culture (Roselyne Bachelot, Ndlr) de la situation et proposer au CNC et au Gouvernement un plan d'urgence et de relance de notre secteur", faisant écho à la [tribune publiée par le Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai \(Scare\) le 15 juillet](#).

Ce [plan, "élaboré par un groupe de travail constitué notamment de membres du Conseil fédéral et du Bureau de la Fédération"](#), se structure autour de deux types de mesures : les mesures d'urgence, visant à "aider les salles à surmonter la crise, notamment en matière de trésorerie", et les mesures de relance, afin que "la reprise de l'activité se fasse le plus vite et de façon la plus structurée possible".

Pour les **mesures d'urgence**, la FNCF formule 12 demandes, que voici in extenso :

- Donner une avance d'une année de soutien automatique pour les cinémas en amortissement de leur compte de soutien et utilisation sans condition
- Permettre aux cinémas créateurs de leur compte de soutien de l'utiliser sans condition

- Accorder une avance de soutien aux cinémas créés depuis moins de 12 mois
- Exonérer tous les cinémas de la TSA jusqu'à la fin de l'année 2020 (cette [exonération ne porte pour le moment que sur les mois de février et de mars](#), Ndlr)
- Exonérer tous les cinémas des charges sociales jusqu'à fin septembre 2020
- Accorder le chômage partiel dans les mêmes conditions jusqu'à fin décembre 2020 (le dispositif d'indemnisation actuel doit prendre fin le 30 septembre, Ndlr)
- Mener une action forte auprès des banques pour trouver une solution permettant de limiter l'endettement des cinémas notamment par le portage et prise en charge des intérêts intercalaires
- Obtenir des collectivités que les places de cinéma pour l'éducation à l'image pendant le confinement soient payées aux cinémas
- Poursuivre les [mesures exceptionnelles ADRC](#) jusqu'à la fin 2020
- Rechercher une solution pour alléger la charges des loyers commerciaux des salles de cinéma
- Obtenir des éditeurs/distributeurs de films français la sortie rapide de nouveaux films
- Interdire les propositions commerciales léonines de certains distributeurs qui tentent d'imposer leurs films au détriment de la faible concurrence et des salles

Du côté des **mesures de relance**, six propositions sont avancées :

- Créditer les comptes de soutien automatique 2020 de tous les cinémas comme si l'année s'était déroulée normalement
- Attribuer le soutien art et essai sans écrêtement du montant du soutien
- S'assurer que les conventions CNC avec les Régions prévoient un soutien aux cinémas quel que soit leur statut juridique
- Demander l'augmentation du montant de l'aide de la loi Sœur de 30% à 50%
- Obtenir des soutiens européens aux cinémas et accompagner les cinémas pour les obtenir
- Effacer la dette Cinenum

"Ces mesures nécessaires à la reprise économique des cinémas doivent être complétées par une incitation très forte des distributeurs et éditeurs de films pour qu'ils proposent rapidement au public des nouveaux films", insiste la fédération dans la présentation de son plan d'urgence et de relance, qui souligne également que ces mesures "supposent pour certaines d'entre elles que le CNC soit doté de moyens supplémentaires exceptionnels compensant la baisse des perceptions 2020 et qu'il soit en mesure de faire face aux nouveaux besoins, la crise du secteur de

l'exploitation ayant réduit largement sa capacité d'intervention".

Richard Patry indique par ailleurs, dans le mail envoyé à ses adhérents, que la fédération a "sollicité en urgence un rendez-vous avec la Ministre de la Culture pour lui faire part de notre situation et étudier avec elle les solutions urgentes nécessaires".

L'exploitant indique, en outre, qu'à ce jour "nous ne connaissons pas le champ envisagé par le nouveau décret (attendu en début de semaine prochaine, Ndlr) concernant le [port du masque](#)", [qui pourrait également être rendu obligatoire au sein même des salles des cinémas](#) en plus de leurs espaces de circulation.

[RECEVEZ NOS ALERTES EMAIL GRATUITES](#)

Kevin Bertrand